N° 2350 — 7e Année — CINQ CENTIMES — Dimanche 20 Janvier 1895

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 24 bis, rue des Arts (Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 26

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Hors et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs — Un an, 20 francs

L'Abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCLAIR
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

Téléphone

Début Présidentiel

Combien nous avions raison d'accueillir avec confiance l'élection du nouveau président de la République !

M. Félix Faure, disions-nous hier, sera le Président correct par excellence. Et pour inaugurer son entrée en fonctions, il ne manquera pas de s'inspirer des voies qui ont été émis au Congrès.

Le Président n'a pas attendu quarante-huit heures pour confirmer nos prévisions. Dès hier il a, suivant une tradition constante, pris l'avis des présidents des deux Chambres sur la situation politique.

Puis, après une entrevue avec M. Henri Brisson, qui s'est une demi-heure durée, il a fait appeler M. Léon Bourgeois et lui a offert la mission de former un cabinet.

Les rédacteurs de la *Dépêche* et de l'*Echo du Nord* vont sans doute, à cette nouvelle, lever les bras au ciel et nous accuser de leurs lamentations et de leurs gémissements.

Un ministère de concentration !... l'odieuse concentration, comme écrivait hier la *Dépêche*. — Et constitué, pour son début, par un président de la République en qui l'on avait droit de disposer de vos réactionnaires espérances !...

Ou alors-nous, grands dieux! Et à quels destins ne sommes-nous pas voués, si M. Félix Faure trompe ainsi, dès les premiers actes de sa magistrature, l'attente des droitiers et des ralliés !

Les jouneaux conservateurs ne s'étaient pas fait faute, cependant, de lui reprocher hier matin l'appui que lui avaient apporté les cent-vingt membres des droites de la Chambre et du Sénat.

A entendre les républicains (soi-disant), c'était la *Dépêche*, c'est M. Félix Faure ne doit rien, et il doit tout aux autres (les réactionnaires).

Vaines démonstrations ! Inutiles avances !

Le Président de la République, dans la brève allocution qu'il a adressée jeudi aux députés et sénateurs venus pour le féliciter dans le cabinet du président du Conseil, s'exprimait en ces termes, reproduits aujourd'hui sur le *Journal officiel* :

« Je cesse d'appartenir à un parti, pour devenir l'arbitre entre tous les partis, c'est dans cet esprit que je fais appel, sans distinction d'opinions *républicaines*, au concours de tous les représentants de la nation. »

Si les ennemis de nos institutions n'ont pas compris immédiatement la portée de cette déclaration, ils doivent être maintenant éclairés, après l'appel à l'Elysée de M. Léon Bourgeois.

Le vieux républicain qu'est M. Félix Faure, l'ancien collaborateur de Gambetta, de Jules Ferry et de M. Brisson lui-même, ne pouvait mentir à son passé.

Ses premières paroles, sa première pensée ont été pour la *réconciliation des républicains*.

Assez de divisions et de discordes ; assez de luttes intestines, dont profite seule la réaction clérikale.

Sous l'inspiration du Président de la République, le grand parti républicain peut reconstituer sa cohésion et sa solidarité.

Il peut faire union entre tous ses membres sur un programme de réformes démocratiques, capable d'occuper dignement les trois années de la présente législature.

La tâche n'est pas impossible, pour ardue qu'elle paraisse. Elle mérite, en tout cas, de tenter la bonne volonté et le patriotisme du nouveau Président de la République.

La France réclame à grands cris la réalisation de réformes politiques, administratives et sociales. Elle veut une politique résolument progressiste. Et c'est sous l'influence des sentiments impérieusement manifestés par le pays dès le 13 courant obtenues il y a huit mois, au Congrès de Versailles par M. Brisson, se constituer jeudi à 361.

Et le Président Faure sait entendre la voix de la nation : il se réfère aussi dans le rôle que lui a tracé la Constitution, conforme toujours à son attitude et à ses actes aux indications qui lui seront fournies par les délibérations des représentants du peuple, il s'imposera bientôt à la sympathie et à la reconnaissance de tous les républicains.

M. Carnot n'avait pas conquis seulement la grande popularité dont il était entouré. Le nouveau Président ne saurait choisir un meilleur modèle.

Gustave ROBERT.

LE COMMERCE DE LA FRANCE

Paris, 18 janvier. — Voici les résultats généraux du commerce extérieur de la France pendant l'année 1894.

Et voici les chiffres, qu'publie ce matin le *Journal officiel* :

	Importations 1894	1893	1892
Objets d'alimentation	1255.211.000	1060.689.000	1.402.425.000
Matières premières	1391.373.000	2228.856.000	2172.684.000
Objets fabriqués	562.851.000	544.155.000	614.988.000
Total	4119.435.000	3833.700.000	4189.059.000
	Exportations		
Objets d'alimentation	785.849.000	710.506.000	759.308.000
Matières premières	849.962.000	783.991.000	822.587.000
Objets fabriqués	1625.919.000	1462.191.000	1840.713.000
Colis post.	76.883.000	72.605.000	58.132.000
Total	3.275.017.000	3026.383.000	3460.736.000

LA TYRANNIE SOCIALISTE

Démission des députés Defontaine et Basly

Les lettres suivantes viennent d'être adressées à M. le questeur du groupe socialiste.

Démission de M. le docteur Defontaine
Député du Nord.

17 janvier 1895.

Mes chers Collègues,

J'apprends que la réunion du groupe *socialiste de lundi a décidé que ceux de ses* membres qui n'accepteraient pas de laisser au bureau le droit de disposer de leur signature pouvaient se retirer ?

Jusqu'aujourd'hui, j'ai toujours volontiers souscrit aux manifestes du groupe, mais mes *électeurs en affirmant leurs voies sur un* programme net et précis, ne m'ont pas laissé la liberté de m'engager sans droit de contrôle.

Dans ces conditions, je me trouve obligé de vous adresser ma démission.

Veuillez *agréer*, etc.

Docteur DEFONTAINE.
député du Nord.

Démission de M. Basly
Député du Pas-de-Calais.

17 janvier 1895.

Mes chers Collègues,

Ne pouvant m'incliner devant la décision du groupe socialiste, qui tend à le laisser disposer de la signature desses membres sans consultation préalable, j'ai le regret de vous adresser ma démission.

Recevez, etc.

BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

Lorsque nous dénoncons la tyrannie socialiste, les journaux collectivistes crient à la calomnie.

Les faits, cependant, viennent chaque jour prouver l'exactitude de nos affirmations. Après MM. Aver, Rabecot, Grousjean, Coulon et Tournade, voici que MM. Defontaine et Basly se voient obligés de se retirer du groupe socialiste.

Et l'on peut assurer que cet exemple sera suivi successivement par tous les députés qui ont le souci de leur indépendance, et qui prétendent conformer leur conduite politique à leur conscience et aux sentiments de leurs électeurs et non point aux ordres impérieux de quelques personnalités autoritaires.

Les noms de MM. Defontaine et Basly figurent encore aujourd'hui en bas du vieux manifeste du groupe socialiste contre l'élection de M. Félix Faure.

A-t-on obtenu de leurs signatures ? On sait-ils accordés volontairement ?

La question serait intéressante à élucider.

En tous cas, ces deux *députés socialistes* se sont sans doute rendu compte du mauvais effet produit sur leurs électeurs par d'aussi grossières manifestations, et ils ont saisi la première occasion de se dégager d'une compromettante solidarité.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT

M. FÉLIX FAURE INTIME

Sûrement de nos jours nous avons raconté hier la belle carrière de M. Félix Faure, député du Havre, haute manufacture du pays, nous apprenons aujourd'hui tout sur les actes politiques qu'a accomplis M. Félix Faure.

Mais à côté de M. Félix Faure, député, ministre, il y a M. Félix Faure, l'ex-ouvrier devenu riche négociant par son travail et son intelligence, le père de famille, l'homme intime que nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître.

Sa jeunesse

Mr. Faure est né à Paris, le 30 janvier 1841, et va, par conséquent, avoir cinquante-quatre ans. Le nouveau Président de la République a vu le jour en plein Faubourg St-Denis, et quatrième et populeux, si parisien de Paris.

La légende assure qu'il commença enfantin, au métier de tapissier de meubles, ou, mieux *par une usine qu'il possédait à Beauvais.*

Le jeune Félix devait succéder à son père au jour, dans l'exploitation de ce métier.

De bonne heure, pour développer en lui le goût du commerce, de l'activité, du travail et de l'honneur, il l'envoyait dans cette école de Pommée d'Ivry, dont les maîtres ont précédé à l'éduction de tant de grands industriels et commerçants par ciens.

Là, il se perfectionna longtemps dans les études commerciales qu'il possédait à son retour à la maison d'Ivry.

Mais la théorie était sans la pratique faisait bien défaut. Au sortir de l'école, il était chétif et malade ; son père l'envoya aussitôt en Angleterre, où il fut, pendant deux ans, suivre des cours, apprendre couramment l'anglais et acquérir une somme de pratique dans les affaires que nulle part on n'enseigne plus brillamment que dans les Anglais.

De retour à Paris, à peine âgé de dix-sept ans, il commence des études de dessin pour pouvoir, décidément, entrer dans la maison de son père. Il dessinait même fort bien, m'assure-t-on.

Le Petit Tanneur

A un moment donné, ce genre de commerce malgré toute la sécurité d'avenir que le jeune Faure pouvait espérer dans les affaires paternelles, ne lui sourit plus.

Un de ses amis, notamment, M. Delamare est un notable commerçant en peaux. Il faut savoir travailler vite et honnêtement tout entreprendre dans la vie. M. Faure lui aussi veut s'initier, jeune homme encore, à l'activité du tanneur.

A Ambert, dans l'Indre et-Loire, où il se rend sur les conseils de l'ami Delamare, il fait un apprentissage en règle de maître tanneur.

D'une nature d'élite, il ne lui faut pas beaucoup de temps pour se mettre au courant.

Son mariage

C'est à Ambert que le futur président de la République, qui, certes, ne songeait pas à ce moment à sa destinée politique, fait la connaissance de la nièce de M. Guibert, le sénateur aujourd'hui décédé d'Indre-et-Loire, et maire d'Amboise. Il se tarde pas à épouser la jeune fille dont les qualités du cœur se joignent à une réelle finesse d'esprit, tout en étant et restant très « femme d'intérieur. »

Le commerçant du Havre

M. Félix Faure, à peine âgé de vingt-trois ans, aussitôt après son mariage, se rend au Havre, où il fonde une maison de commission pour les matières premières qui arrivaient au Havre et qu'il revendait à l'intérieur de la France.

Bientôt son intelligence, son travail, son activité supérieure, son honnêteté scrupuleuse le mettent en relief. Les principaux négociants havrais entrent en relations avec lui. On le nomme conseiller municipal, adjoint au maire, membre de la chambre de commerce. L'horizon s'agrandit.

Il s'agit souvent de parler en public et M. Félix Faure n'est pas orateur, ou plutôt s'exprime avec une lenteur née de son éducation plutôt moderne et pratique que classique.

Pour remédier à ce défaut d'éloquence, que fait le jeune commerçant ? Il s'en va deux fois par semaine s'exercer à la parole en faisant un cours d'éloquence au cours Franklin. On sait qu'à cette époque — quelques années avant la guerre — beaucoup de ces cours s'étaient fondés en France, ils étaient destinés à parfaire l'instruction des ouvriers qui allaient le soir après le dîner, achever le leur éducation intellectuelle.

Pendant la guerre

Arrive la guerre. Félix Faure, âgé de 29 ans, nommé commandant dans le corps des mobiles de la Seine-Inférieure, fait son devoir.

Après avoir combattu dans les rangs, il songe à aller chercher en Angleterre des armes. Gambetta en a connaissance et lui écrit de *Tours* :

« Mon cher ami, nous avons absolument besoin de vous ; je vous trouve étoffé pour nous tirer d'affaire. Nous n'avons pas de fusils ; tâchez de vous en procurer où vous pourrez. »

Rapidement M. Faure se rend en Angleterre, achète des fusils Remington, approvisionne son corps de franc-tireurs et de mobiles qui en manquaient littéralement et, cela fait, vous profite du temps, s'en vient à Paris avec les pompiers havrais pour éteindre les incendies de la Commune. Le croix de la Légion d'honneur, la récompense de ses services incontestables.

Après 1870, il entre modestement au Havre s'occuper de ses affaires, sa maison de commerce prospère et lui-même devient prominent dans les grands travaux qui se sont exécutés au Havre.

Son prophète

Sa nomination comme député date de 1876. Auparavant, M. de Broglie l'avait nommé de ses fonctions d'adjoint.

Son talent d'orateur n'échappa pas à personne.

Un jour même, en 1879, un de ses amis, Stress, un capitaine très élégant d'une question du jour, dit à M. Félix Faure :

— Tu, tu seras ministre !

L'ancien était bon prophète et sa prophétie s'est réalisée au delà.

M. Faure chez lui

Dans la vie privée, il n'est homme plus simple et plus ouvert que M. Félix Faure, les brillantes situations qu'il occupa ne lui montèrent aucune morgue, jamais. Il est empressé, serviable, bienveillant, très attaché à sa circonscription électorale, où, en des moindres circonstances, il se rendait.

Son épouse est en tout point plus familiale. Il se partage entre sa femme et sa fille, une fort jolie personne qui a de qui tenir. Il était bel homme jadis. M. Félix Faure. C'était un grand blond, vigoureusement charpenté. Devenu il a neigé sur ses cheveux et sa barbe, mais la blanc ne lui messied pas. Il est resté fort bonne figure avec un reste de moustache gauloise, taupe, carrée, de belle prestance, de haute taille.

Le matin au Bois, invariablement, on rencontre M. Félix Faure qui fait sa promenade quotidienne. Elle consiste, avec sa leçon d'escrime, le secret des exercices physiques qui lui donnent une si remarquable santé.

Il y fait joindre encore la recherche de son existence. M. Félix Faure, levé à 6 heures, donne audience de 7 à 9 heures et depuis cette heure jusqu'à 11 heures, il n'est pas ministre, il va au Bois, revient déjeuner, va à la Chambre, après la séance prend sa leçon d'escrime, revient chez lui pour le dîner et soir et reste volontiers les pieds sur les chenets.

Ses enfants

M. Félix Faure a deux filles, dont l'aînée, Mlle Lucie Faure est, depuis peu, épouse d'un grand sportif, d'un talent remarquable, très lettré, Marie de poésie, elle faisait des vers et les publiait volontiers. On dit qu'il y a souvent elle sert de secrétaire à son père qui, lorsque, pagnol, l'an passé dans un voyage en Egypte, sur cotre duquel M. Faure et sa fille furent adorablement reçus.

Sa seconde fille, Mlle Antoinette Faure, épouse un distingué ingénieur des mines, M. René Burge.

A « Bolitie »

Le Bolitie, c'est le clubinet de la démocratie.

Le nouveau président de la République y a son nom honorablement inscrit. Ouvrez-le à la *Sentinelle-Havraise* (ville du Havre).

Vous trouverez à son rang alphabétique, sous la rubrique : *Nécessaires-Commissionnaires*, cette simple note :

Faure (Félix) ✻ G.C. ✻ G.O. ✻
et Cie, Bourse, 33.

Ce qui se traduit ainsi : Faure (Félix), chevalier de la Légion d'honneur, grand-croix et grand officier de deux ordres étrangers, rue de la Bourse, 33.

C'est suffisant pour une *souscription* de lettres et pour l'adresse d'un négociant.

Mais gageons que la prochaine édition sera moins avare de renseignements sur le nouveau président de la République.

M. FÉLIX FAURE

Un autre Félix Faure

Il y a déjà eu, dans l'histoire parlementaire de la France, un Félix Faure ; mais il n'était pas (ou autre vous) du tout le parent du nouveau président. Il fut élu de 1823 à 1832, puis pair de France. Il était né à Grenoble en 1750 et il mourut à Paris en 1839. Entré dans la magistrature, il fut en 1789 avocat général à la cour de Grenoble et conseiller en 1822. Il interrompt à l'écart de la présidence des assises et disgracié en quelque sorte, pour un discours de rentrée qu'on trouvait trop « constitutionnel ». Après 1830, il devint premier président et pair de France. Il était député de la Chambre des députés de 1823. Le 21 avril de cette année, ce fut, les électeurs de la quatrième circonscription de Vienne (Isère), l'élusient par 126 voix sur 183 votants.

Or, soit ou ! qui en premier Félix Faure succédait comme député... A M. Augustin Périer, frère du grand Casimir Périer, grand-oncle du président sur du deuxième Félix Faure.

La coïncidence est curieuse.

LA Journée de Vendredi

Paris, 18 janvier.

M. Félix Faure a reçu ce matin, dès neuf heures, le personnel du ministère de la marine. L'amiral Rieunier lui a présenté les félicitations des amiraux présidents des comités, des directeurs et des chefs de bureau.

Le président de la République les a remerciés et leur a exprimé combien il était touché de leur démarche.

A l'Elysée

A neuf heures un quart, M. Félix Faure arrivait à l'Elysée. Les honneurs lui ont été rendus par la garde du palais, composée d'une détachement d'infanterie de marine. Les tambours ont battu, et les clairons ont sonné aux champs.

Le président de la République a été reçu au bas du perron central par le colonel Chamoin, officier de semaine, et à l'entrée des appartements par M. Lafargue et tous les membres de la maison civile. Il a été aussitôt introduit dans le bureau de son prédécesseur dont il a pris immédiatement possession.

Les adresses de félicitations

Les télégrammes et adresses de félicitations arrivent en nombre considérable. M. Félix Faure s'occupe actuellement à l'Elysée d'une façon définitive au commencement de la semaine prochaine, probablement mercredi. Aucune décision n'intervient prise au sujet de la composition de sa maison civile et de sa maison militaire. Cet vraisemblablement demain ou après que M. Casimir Périer quitterait définitivement l'Elysée pour occuper de nouveau son appartement de la rue Nitot.

On annonce déjà que M. Félix Faure, après son installation à l'Elysée, converra à nécessairement l'opportunité qu'il a eu aujourd'hui de rendre une visite à M. Brisson.

Mais gageons que la prochaine édition sera moins avare de renseignements sur le nouveau président de la République.

La maison civile et militaire

On ne sait rien encore de définitif au sujet du cabinet de M. Félix Faure. On pense qu'il prendra avec lui dans sa maison civile son chef de cabinet actuel, M. Le Gall, son secrétaire particulier, M. Blondel, ainsi que M. Guéry, attaché à son cabinet.

Il n'y a rien de décidé encore sur la question de savoir si le maison civile sera ou non son importance actuelle et si le secrétaire général sera un civil ou le chef de la maison militaire. On croit, en tout cas, qu'il y aura un cabinet civil.

D'autre part, on prétend que M. Félix Faure appellerait à la tête de la maison militaire un contre-amiral ; mais il ne faut pas hâter de croire à cette décision contraire aux précédents.

La convocation de la Chambre

On se rappelle que, dans sa séance de mercredi, la Chambre a remis à son président le soin de la convoquer. En conséquence, MM. les députés seront convoqués à domicile. La date sera fixée ultérieurement.

LA CRISE ministérielle

Les présidents des Chambres à l'Elysée

Paris, 18 janvier. — M. Félix Faure a reçu M. Challemel-Lacour, président du Sénat, à 3 h. 1/2 et M. Henri Brisson, président de la Chambre à 4 h. 1/2, pour les consulter sur la solution de la crise.

Paris, 18 janvier. — Le président du Sénat est arrivé à l'Elysée à 3 heures 1/2. M. Félix Faure l'a reçu à ce moment de rendre visite à Mme Carnot.

On connaît trop la sécrétion de M. Challemel-Lacour pour supposer qu'il ait laissé transpirer quelque chose de l'entrevue très courtoise du reste qu'il a eue avec le président de la République.

Tout ce que l'on a pu savoir c'est que l'entretien a duré environ un demi-heure.

A 4 heures 1/2, M. Henri Brisson était à son tour introduit auprès de M. Félix Faure. Le président de la Chambre est resté environ une heure en conférence avec le président de la République. Consulté sur l'état actuel de la situation politique, M. Henri Brisson a constaté à M. Félix Faure de faire l'essai d'un ministère de concentration ou plutôt d'un ministère de conciliation qui, à son avis, constituera à l'heure actuelle la seule combinaison possible.

Il a rappelé au Président de la République le discours prononcé il y a quelques semaines par M. Léon Bourgeois, préconisant cette politique, et les applaudissements qui avaient accueilli ces déclarations. Le député de la Marne lui semble donc tout indiqué pour prendre le pouvoir.

Le ministère offert à M. Brisson

Un correspondant nous télégraphie la nouvelle suivante que nous publions sous réserve :

« On assure que M. Félix Faure a proposé à M. Brisson de prendre le pouvoir, lui disant que la Chambre avait manifesté à plusieurs reprises sa confiance en lui. Elle l'a, en effet, deux fois nommé son président et lui a accordé dans le scrutin pour la présidence de la République un nombre de voix considérable. Aucun homme politique ne se trouvant dans une situation semblable, il est suffisamment désigné pour former un cabinet.

M. Brisson aurait décliné cette invitation et désigné M. Bourgeois, estimant qu'il est parfaitement en état de présider à un ministère de concentration, le seul qui ait chance de réunir une majorité de gauche. M. Félix Faure aurait déclaré à M. Brisson qu'il ne considérait pas son refus comme définitif et le priait de réfléchir.

On croit que M. Félix Faure pourrait bien avoir recours à un sénateur après avoir constaté le refus de M. Brisson. Le nom de M. Loubet a été prononcé.

M. Brisson a fait annoncer par ses amis qu'en le pouvoir lui était offert il déclinerait cet honneur.

La combinaison Bourgeois

Un autre de nos correspondants particuliers nous télégraphie :

Une certaine accalmie parlementaire a naturellement succédé à la tension nerveuse de ces derniers jours. Néanmoins la formation du nouveau ministère préoccupe assez vivement les esprits.

L'indication d'après laquelle le nouveau président de la République inclinerait à faire appel à M. Léon Bourgeois pour le charger de constituer le cabinet se confirme de plus en plus.

En effet, d'après ce qu'on a affirmé, deux des principaux promoteurs de la candidature de M. Félix Faure, M. Renault-Morlière et M. Krantz (des Vosges), ont déclaré dans les couloirs qu'à leur avis la constitution d'un ministère de concentration républicaine s'imposait dans les circonstances présentes.

Ils ne cachent pas qu'ils ont exprimé ce sentiment au Président de la République et que peut-il leur avait paru disposé à entrer dans des vues.

D'après les conversations de couloirs, un ministère Léon Bourgeois, moins nuancé qu'il ne l'aurait été sans doute si M. Brisson avait été élu, serait favorablement accueilli à la Chambre sans éveiller les défiances du Sénat.

L'entrevue a duré trente-cinq minutes. En quittant l'Elysée, M. le président de la République s'est rendu, par l'avenue Marigny et les Champs-Elysée, avenue de l'Alma, 49, chez Mme Carnot.

M. Félix Faure, arrivé à trois heures moins un quart, est reparti à trois heures moins cinq. Il s'est rendu de là, 14, rue Pierre-Charron, au domicile de son gendre, M. Berge, où il a été embrasser son petit-fils.

Détail particulier : Le coupé de la présidence, dans lequel se trouvait M. Félix Faure porte encore les initiales C. P.

La maison civile et militaire

On ne sait rien encore de définitif au sujet du cabinet de M. Félix Faure. On pense qu'il prendra avec lui dans sa maison civile son chef de cabinet actuel, M. Le Gall, son secrétaire particulier, M. Blondel, ainsi que M. Guéry, attaché à son cabinet.

Il n'y a rien de décidé encore sur la question de savoir si la maison civile sera ou non son importance actuelle et si le secrétaire général sera un civil ou le chef de la maison militaire. On croit, en tout cas, qu'il y aura un cabinet civil.

D'autre part, on prétend que M. Félix Faure s'appellerait à la tête de la maison militaire un contre-amiral ; mais il ne faut pas hâter de croire à cette décision contraire aux précédents.

UN MINISTÈRE BOURGEOIS

Conformément aux Conseils de M. Brisson, M. Félix-Faure a fait mander ce soir M. Léon Bourgeois avec lequel il a longuement conféré. Il lui a offert la mission *de constituer un cabinet*.

M. Léon Bourgeois a répondu qu'il demandait jusqu'à demain soir pour réfléchir et consulter ses amis.

Le cabinet est à. On croit que M. Bourgeois finira par accepter et voici la liste qui circule dès ce soir.

MM. Bourgeois, Intérieur et Présidence du Conseil.
Peytral, Finances.
Hanotaux, Affaires étrangères.
Barthou, Travaux publics.
Doumer, Commerce.
Trarieux, Justice.
Thomson, Colonies.
Leygues, Instruction publique.
Général Chanoine, Guerre.
Amiral Humann, Marine.
Gaston Bazille, Agriculture.

M. LÉON BOURGEOIS

A la Chambre

Comme au lendemain des grands jours les couloirs de la Chambre sont bondés de monde. On ne se doutera pas que si la crise présidentielle est close, la crise ministérielle est à peine ouverte.

A 4 heures 1/4 on apprend dans les couloirs que M. Brisson vient de partir pour l'Elysée où, on le sait, il a été mandé par le président de la République. M. Fisquet, que nous avons rencontré tout à l'heure, était venu causer avec le président de la Chambre.

Nous avons recueilli le bruit que le nouveau président pourrait bien charger de constituer son premier ministère un membre du Sénat, M. Loubet par exemple, qui serait tout indiqué pour former un cabinet incolore d'affaires et de bon ton. Ce cabinet ferait voter le budget, liquiderait les affaires scandaleuses en cours, et une fois le terrain déblayé, céderait la place à un cabinet pris dans la majorité qui se serait dégagée dans l'intervalle.

Mais rien de tout cela n'est précis ; ce sont de simples impressions que je vous transmets, et il est vrai qu'il faut attendre que des indications plus nettes se dégagent des consultations auxquelles va se livrer le nouveau président.

Les dissensions socialistes

La démission de MM. Defontaine et Basly

On patine assez autour des dissensions qui, depuis quelque temps se manifestent dans le groupe dit de « l'Union socialiste. » Ce groupe possède des membres assez tyrannisés et aussi des membres impatients du joug qu'on prétend leur imposer. A une récente réunion, quelques députés, notamment M. Basly, avant produit des termes qui était fait de leurs noms pour l'opposer au bas des manifestes violents dont le groupe inonde le pays et les journaux, M. Jaurès aurait répliqué avec sa brusquerie toute militaire, « que ceux qui ne sont pas contents, n'en sillent. »

M. Basly et ses amis ne se se le sont pas fait dire deux fois. (On a vu plus haut leurs lettres.)

Nous avons vu à ce sujet le député du Pas-de-Calais qui a confirmé les renseignements qui précèdent. *Il a ajouté : « On veut que nous signons tout sans discuter, les yeux fermés, sans réserve, que nous obéissons comme cadavres, suivant la discipline de la Compagnie de Jésus. Eh! bien, non ; il y a des choses que je ne refuse à signer, et je ne veux pas qu'on se serve de ma signature sans me consulter.*

Tout ou rien, nous a-t-on dit. Je préfère m'en aller, c'est pour cela que j'ai remis hier soir la démission de M. Defontaine et la mienne. Et il y en a d'autres.

— Et M. Lamendin ?

— Il ne fait pas partie du groupe.

Ajoutons que des manifestations se sont produites notamment celles de MM. Antide, Boyan, Baudin, Masson, etc. C'est la dislocation.

Impressions sur le nouveau président

On s'est entretenu avec plus d'animation de l'élection d'hier que du ministère de demain. Le premier moment d'étonnement passé, l'impression en faveur du nouveau président est décidément excellente, tout à fait exceptionnelle.

On assure que la réception faite hier soir au cortège présidentiel de la gare St-Lazare à l'Elysée a dû beaucoup plaire, tant par ce qu'on ne l'espérait et qu'on l'a dit, comme de : Vive Faure ! Vive le président ! entre très nourris. Le haut et le petit commerce enchanté d'avoir enfin un président de la République qui sort de ses rangs ; le monde des affaires — dans le haut sens du mot — est ravi.

Un député disait tout à l'heure, dans un groupe, qu'il avait défendu avec des commerçants qui ne cachaient pas leur vive satisfaction de l'élection de M. Félix Faure.

L'arrivée d'un commerçant à la première